SION, MARDI 17 DECEMBRE 1935

PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI

No 144, 32e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

PAPIER D'EMBALLAGE
0.85 le kg. au détail
En vente au bureau du journal

Etiquettes de vins
GRAND CHOIX
à l'Imprimerie du Journal

Les moyens de défense
contre les automobiles blindées et les tanks légers

(Corr.) La presse et les journaux illustrés ont déjà rendu populaires les petits tanks qui viennent de faire leur apparition dans notre armée. Ces chars rempliront des missions d'exploration plutôt que de combat.

Des photographies nous ont montré leurs prouesses; nous les avons vu franchir avec aisance des obstacles naturels et artificiels, et se livrer à mille fantaisies.

Or, le défenseur d'une position de barrage à la frontière s'intéresse moins à ce que peuvent faire les tanks qu'à ce qu'ils ne peuvent pas faire. Car, il s'agit, avant tout, d'immobiliser ces redoutables engins. Le meilleur moyen de destruction est l'artillerie antitank, dont les projectiles perforent le blindage. Mais les voies de pénétration accessibles aux chars de combat sont trop nombreuses par rapport au nombre des canons spéciaux dont nous disposons. Ceux-ci doivent être réservés à la défense de secteurs particulièrement exposés. Dans les régions de moindre importance militaire, il faut chercher à arrêter les tanks par d'autres procédés.

Des obstacles judicieusement placés, bien dissimulés et impossibles à tourner, donnent de très bons résultats. On les établit de préférence dans des gorges, cluses et défilés, des tunnels, aux abords de ponts; dans des localités ou des forêts, et l'ingéniosité des défenseurs trouve là l'occasion de se manifester. Il faut tenir compte du fait que les chars sont presque toujours mis en action en nombre, et accompagnés d'éclaireurs sur motocyclettes.

Un des meilleurs obstacles est constitué par des fossés de dimensions supérieures à celles des chars, à parois verticales, et suffisamment profondes pour que les chenilles ne puissent pas aggriper les bords. Mais l'assaillant sacrifiera un véhicule pour remplir la fosse, ou transportera avec lui du matériel pour la combler. Il faudra donc si possible, en creuser plusieurs échelonnées.

Des rails de chemin de fer ou de fortes poutrelles métalliques peuvent également rendre de bons services. Fichés verticalement en terre, consolidés au moyen de béton, la partie supérieure émergeant du sol inclinée vers l'envahisseur, ils forment un barrage pour ainsi dire infranchissable.

Dans les tunnels, les gorges et rues étroites, on peut aussi placer, à une hauteur convenable, en travers du passage, des rails ou des troncs d'arbres fixés dans des anfractuosités ou dans des embrasures de fenêtres, contre lesquels les chars viennent buter avec leurs parties élevées. Les rails et troncs d'arbres peuvent être remplacés par de forts câbles solidement amarrés aux deux extrémités. Il est préférable d'installer plusieurs de ces obstacles assez près les uns des autres, pour le cas où les premiers viendraient à céder sous le choc.

On peut aussi obstruer les tunnels et les défilés étroits au moyen de matériaux pesants et difficiles à enlever. Seuls les chars amphibies peuvent franchir des cours d'eau de plus de 2 mètres de profondeur. En revanche, les chars ordinaires ne sont pas arrêtés par des pentes de 45°.

Les obstacles dont nous venons de parler furent déjà utilisés pendant la grande guerre, avec plus ou moins de succès. D'autres méthodes, préconisées depuis peu, semblent ouvrir de nouvelles possibilités de défense. On parle notamment d'obstacles chargés de courant à haute tension, de l'emploi par surprise, de lance-flammes maniés par des hommes courageux surgissant des maisons au passage des véhicules, de bombes remplies d'alliages métalliques en fusion.

Ces divers moyens de combat sont terriblement barbares. Mais peut-on éprouver des sentiments de commisération à l'égard d'un ennemi qui attaque un pays paisible et animé du désir de vivre en bons termes avec ses voisins?

Par monts et par vaux
(Correspondance particulière)

Le comité des Dix-Huit, à la suite de l'action diplomatique de MM. Laval et Eden, à la S. d. N. à Genève, a renoncé, pour le moment, à l'extension des sanctions contre l'Italie, cela, vu l'action conciliatrice qui se poursuit en vue d'aboutir à la cessation des hostilités entre l'Italie et l'Abyssinie. Il appartient, à présent, à la S. d. N. de s'exprimer librement sur la formule d'accord, ainsi susceptible de régler ce conflit — si toutefois Rome et le Négus acceptent les propositions qui leur sont faites par ceux qui ont recherché toutes les possibilités de paix dans le cadre de la S. d. N. et avec une grande et louable loyauté d'efforts.

A Rome, l'impression générale est certainement favorable, mais le Négus semble bien décidé à refuser les propositions du plan Laval-Hoare. « Céder ainsi à la force, déclare t-il, constituerait une prime à la violence que nous n'avions jamais provoquée.»

Ce n'est donc que lorsque les réponses officielles de Rome et d'Addis-Abeba pourront être discutées à Genève, que nous saurons enfin s'il y a vraiment quelque espoir sérieux à conserver pour la cause de la paix.

✶

Puisque l'on ne peut encore rien dire de positif au sujet de la décision que prendra le Conseil de Genève et la S. d. N. actuellement fortement sous l'influence des événements politiques, jetons un rapide coup d'œil sur quelques pays où sévit d'une façon plus intense la crise politique, répandue partout.

✶

Au Caire, le haut commissaire britannique ayant déclaré au premier ministre égyptien, Messim pacha, que la Grande-Bretagne ne voyait aucune objection au rétablissement de la Constitution de 1923, le gouvernement a décidé de ne pas démissionner et de restaurer immédiatement cette constitution accordée, puis retirée par les Anglais. Le roi Fuad a donc signé le rescrit rétablissant la dite Constitution de 1923, tout en prenant acte que la Résidence britannique faisait certaines réserves de prudence, concernant surtout le retour trop brusque à une vie parlementaire et à une convocation du corps électoral.

C'est l'acheminement probable de l'Egypte vers la S. d. N.

✶

A Prague, on sait que le vénérable président Mazarik se retire, estimant que son grand âge ne lui permet plus d'exercer les lourdes charges qui lui incombent. Le chef du Cabinet, M. Hodza, ne pouvant réaliser l'unité nécessaire en vue de la prochaine élection présidentielle, a présenté sa démission à M. Mazarik... mais ce dernier refuse de l'accepter, estimant que pareille élection ne doit pas donner lieu à des cabales, ni même à des coalitions.

Le Dr Hodza n'accepte pas la succession de M. Mazarick; aussi, le poste de président de la République dépendra-t-il surtout des deux partis catholiques et du parti allemand des Sudètes, dont le chef, M. Henlein, serait capable de réunir beaucoup de voix, s'il ne s'abstenait point en faveur du Dr Bénès.

✶

A Madrid, le chef de l'Etat, M. Zamora, avait chargé M. Maura de résoudre la crise ministérielle. Ce dernier, n'ayant pu réussir à former un nouveau cabinet, le président de la république a prié le ministre président démissionnaire, M. Chapaprieta, d'accepter cette tâche une fois de plus.

On sait que des scandales coloniaux avaient provoqué de très vifs débats aux Cortès, à la suite des dénonciations faites par un ancien inspecteur général des colonies. Bien que M. Chapaprieta ne soit pas personnellement mêlé à ce scandale, ses projets fiscaux l'ont cependant rendu impopulaire, surtout par les ministres conservateurs qui ont pris la défense des producteurs de blé. Le ministre démissionnaire parviendra-t-il, ainsi rappelé au pouvoir, à rétablir l'équilibre du budget?

Angoissant problème que tous les pays ne connaissent que trop à l'heure qu'il est.

Malheureusement, les Cortès ne donnent qu'un bien faible secours aux gouvernements, faute d'indications précises quant à une majorité bien définie. Un appel au pays serait donc urgent. Mais M. Zamora paraît inquiet; craint-il peut-être, un succès des royalistes?

Comme partout, on le voit, la situation en Espagne, n'est pas sans offrir de grands dangers pour le maintien de l'ordre, et les communistes en profitent largement, grâce à de très puissants moyens de propagande. Espérons toutefois que la sécurité collective telle que l'entrée à Genève accomplira ce miracle: éliminer la guerre comme instrument de politique nationale.

Alexandre Ghika.

FAMILLES VALAISANNES

La famille de Chastonay

Dans l'article paru dernièrement, sur la famille de Preux, nous avions rappelé que Jean de Chastonay avait épousé la fille de Petermann de Platéa, gouverneur de St-Maurice et Monthey, et qu'il s'était fixé à Anchettes, dans le manoir de son beau-père.

Mais, Jean de Chastonay, en suivant son épouse, arrivait dans un pays avec lequel sa famille avait déjà des relations.

Humbert, descendant direct de Julien de Chastonay, qui paraît, en 1268, comme ministériel de l'abbaye, n'avait-il pas exercé le droit de jurisprudence dans le Val d'Anniviers et épousé une descendante de la puissante famille de Rarogne?

Quoi qu'il en soit, Jean de Chastonay trouva la noble contrée à son goût et ne regretta pas son village d'Ollon, où sa famille avait pourtant joué un rôle important.

Tout porte à croire que la famille de Chastonay était celle qui habitait le château d'Ollon, d'où le nom Castonay, Castenet, Chastonay. Dans l'église d'Ollon, de nombreux autels sont encore aujourd'hui marqués des armes de la famille de Chastonay. Ces armes correspondent à celles qui se trouvent sur un sceau laissé à ses descendants, par Jean, fondateur de la branche valaisanne. Ces armes portent un lion naissant de trois monts d'argent.

Dès leur arrivée à Anchettes, Jean de Chastonay et son épouse occupèrent la tour appelée: la tour de Chastonay. Son petit-fils Pierre de Chastonay, une des belles figures du dizain de Sierre au XVIIe siècle, occupa les fonctions de grand châtelain et, depuis cette date, on trouve, à chaque page de l'histoire de Sierre, un de Chastonay, soit grand châtelain, soit secrétaire de la Diète, soit gouverneur de Monthey.

En 1718, Etienne de Chastonay, fils du grand châtelain Pierre, construisit, à Glarey, le château de famille.

Des deux fils d'Etienne, l'un, Joseph, entra dans la Cie de Jésus et fut professeur dans les collèges de Lucerne et de Brigue; l'autre, Pierre-Antoine, devint grand-châtelain de Brigue et gouverneur de Monthey, en 1743.

Le petit-fils de ce dernier et du même prénom, fut membre du gouvernement en 1802 et juge d'appel en 1818.

Comme officiers, citons:

Isidore, fils de Pierre-Joseph, né à Sierre en 1796, entra, comme lieutenant, dans le régiment suisse, fit la campagne comme capitaine en 1848 et celle de Sicile en 1849. Il se distingua sur les champs de bataille et fut créé chevalier de l'ordre de St-Georges et cité à l'ordre de l'armée. Il mourut en 1863, à Sierre.

Dans les temps modernes, deux hommes de la famille furent particulièrement remarqués: Victor de Chastonay, avocat et conseiller national, décédé en 1892, et son frère Jean-Marie, pharmacien, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, décédé en 1906.

Victor fut le père de Joseph, avocat à Sierre, ancien conseiller d'Etat et du Rd Père Paul de Chastonay; Jean-Marie fut le père d'Otto de Chastonay, président au tribunal cantonal.

Pierre de Chastonay, neveu de Victor et Jean-Marie de Chastonay, s'établit comme pharmacien à Lausanne. Il présida la Société valaisanne de Lausanne, la société suisse des pharmaciens et le cercle catholique de Lausanne.

C'est une des personnalités de la capitale du canton de Vaud.

CHRONIQUE SPORTIVE

NAX — Ski-club

Débordante d'activité, l'Association des clubs de ski du Valais a déjà établi son programme de cours pour l'hiver prochain. Elle vient de confier l'organisation du cours de slalom du centre au Ski club Mont Noble, à Nax. Le cours sera dirigé par le sympathique champion de Zermatt: Gustave Julen. Placé sous l'autorité d'un tel as et d'un instructeur si compétent, le cours ne peut être que des plus réussi, tant au point de vue technique, que sportif. C'est pourquoi le ski-club du Mont-Noble se fait un plaisir d'inviter tous les amis de l'art si délicat qu'est le slalom. Une neige abondante autant qu'excellente revêt actuellement nos pentes, se prête à merveille à l'étude et au développement de la technique des virages. Nous comptons sur une nombreuse participation et osons croire que les clubs auront à cœur de faire profiter leurs membres d'un tel enseignement, pour qu'ainsi l'Association valaisanne des clubs de Ski soit récompensée des efforts assidus qu'elle déploie pour instruire ses membres.

Nous rappelons également aux sportifs que le Ski club Mont Noble organise son concours annuel les 15 et 16 février 1936.

Del Pipe.

REICHENBACH FRÈRES & Cie - SION
FABRIQUE DE MEUBLES
VISITEZ NOS MAGASINS

Moto-Ski jöring à Brigue

(Comm.) La manifestation de l'année dernière a soulevé un si grand intérêt auprès des spectateurs, qui les deux sociétés de Brigue: le Moto-club Simplon, et le Ski-club Simplon ont décidé d'organiser, cet hiver, le 2e Moto-Skijöring sur le parcours bien connu du « Rhônesand ». Si les conditions atmosphériques le permettent, cette course intéressante aura lieu dimanche 29 décembre. Tout fait prévoir que cette manifestation surpassera, à tous les points de vue, celle de l'année passée.

Pour la première fois, l'inscription pour la participation des motocyclistes a été rendue cantonale et il est à souhaiter que plusieurs représentants de Moto-club du dehors prennent part au départ. Le comité d'organisation a été constitué et travaille sans cesse pour assurer la bonne réussite de cette imposante manifestation sportive. Le programme détaillé sera publié prochainement.

† M. Hubert Gentinetta

A la fin novembre, est décédé, au château de Schwarzau, près de Vienne, M. Hubert Gentinetta, ancien gérant des domaines du duc de Parme.

Hubert Gentinetta était le fils de Joseph Gentinetta et de Caroline de Werra. Il était né en 1859.

Ses études classiques terminées dans les collèges de Brigue et de Sarnen Hubert Gentinetta désira entrer dans l'ordre des Jésuites, mais sa santé ne lui permit pas de réaliser ce projet.

Il rentra dans son pays d'origine. Jeune homme plein de talent, d'allure distinguée, il fut appelé au poste de confiance et d'honneur de secrétaire du comte de Chambord, fils du roi Charles X, qui habitait Frohdorf, près de Vienne.

A la mort de ce dernier, en 1883, Hubert Gentinetta devint le secrétaire particulier de la comtesse de Chambord. Il montra, dans cette fonction, un tel zèle et un tel dévouement que le duc de Parme, parent de la comtesse, lui confia la place d'administrateur de ses domaines.

Le duc de Parme, de la branche espagnole des Bourbons, possédait de grands domaines en Autriche, en Italie, en France et en Suisse). Hubert Gentinetta géra ces domaines avec conscience et acquit la confiance de son seigneur qui lui décerna différents titres honorifiques: chevalier de l'Ordre de St-Louis, Pour le Mérite, chevalier de l'Ordre de François-Joseph.

A Schwarzau, il vécut dans la compagnie de la princesse Zita, qui devint, plus tard, impératrice d'Autriche, du prince Sixte de Bourbon, enfants du duc de Parme.

Hubert Gentinetta fut éprouvé par les misères de la guerre, mais il les supporta avec vaillance.

Hubert Gentinetta revenait assez souvent en Valais, auquel il resta toujours attaché.

TOUCHE-A-TOUT

Josêphine Baker au Tribunal

Pour... une descente d'estomac

Tandis que Joséphine Baker triomphe en Amérique, on lui réclame aujourd'hui, à Paris, le prix... d'un estomac humain.

Ne soyez pas estomaqués! C'est une histoire très simple.

En septembre dernier, rentrant en automobile à sa villa du Vésinet, notre Joséphine eut le malheur de heurter, dans la nuit qui régnait sur le Bois de Boulogne, la voiturette occupée par M. Heyser, comptable, et sa femme.

Il y eut, comme on dit, plus de peur que de mal et ce ne fut pas la vedette qui fut la moins effrayée. Consciente de ses responsabilités — car elle était au volant — elle se précipita hors de sa voiture pour recueillir ses « victimes ». Par bonheur, si leur véhicule était en miettes, M. et Mme Heyser n'étaient pas blessés. Joséphine Baker les consola de son mieux et paya largement tous les dégâts.

L'historiette serait finie si Mme Heyser, plusieurs semaines après cette aventure, n'était tombée malade. Elle souffre d'une «descente d'estomac ». Elle en attribue l'origine à l'accident du mois de septembre.

Et d'assigner Joséphine Baker en référé, « vu l'urgence », aux fins d'entendre nommer un médecin-expert qui appréciera le dommage causé et si la vedette est bien responsable.

Pour une bonne reliure adressez-vous seulement à
J. SUTER-SAVIOZ, relieur, SION
En face de la Poste — Route de Lausanne

Politique suisse

Le programme financier du Conseil fédéral est passé au crible

La commission du Conseil national, chargée d'examiner le programme financier, a poursuivi le débat d'entrée en matière.

Une vingtaine de membres de la commission ont pris la parole. Le débat a montré que l'avis des commissaires était assez arrêté. **Tous les membres non socialistes** de la commission, se sont prononcés pour le débat d'entrée en matière, les socialistes s'opposant à celui-ci.

Il y a lieu de relever qu'il a été souligné au sein de la commission, que le programme financier prévoyait des fonds pour des fins qui n'ont fait, du moins, en partie, l'objet d'aucune décision. D'autre part, on a critiqué le fait que des dépenses avec lesquelles il faudra certainement compter ne sont pas mentionnées.

La commission du Conseil national, chargée d'examiner le programme financier a décidé, après que M. Meyer, conseiller fédéral, eut répondu à différents orateurs, **par 18 voix bourgeoises contre 8 voix socialistes,** d'entrer en matière sur le projet.

La commission a commencé ensuite la discussion des détails du projet de loi, par le chapitre concernant les **subventions.**

Vendredi, la commission a discuté la proposition de M. Picot, conservateur, de Genève, tendant à réaliser une économie de 8 millions sur un ensemble de 80 millions de subventions considérées jusqu'ici comme incompréhensibles. M. le conseiller national Crittin a vigoureusement soutenu cette proposition, contre laquelle M. Meyer a présenté des objections d'ordre technique.

Repoussée par la majorité de la commission, la proposition Picot sera reprise devant le Conseil national.

Au Conseil national

Motion Dellberg

Le 9 décembre 1935, le camarade Dellberg a déposé la motion suivante:

Le Conseil fédéral est invité à déposer aussi rapidement que possible, un rapport et des propositions sur les mesures à prendre pour soutenir le prix du vin payé au producteur et pour assurer l'écoulement de la récolte indigène.

Outre la création d'un office central ou d'un monopole pour l'importation des vins étrangers, qui est réclamée par les postulats Graber et Troillet, il devra proposer:

1. D'organiser des secours en faveur des producteurs qui retirent de leur récolte de 1935 moins de fr. 0.50 par litre, de manière à permettre aux petits producteurs de faire au moins leurs frais.
2. D'obliger les importateurs et les négociants en vins à prendre en charge la récolte indigène.
3. De garantir, pour les vins du pays, un prix qui couvre les frais de production.
4. De réduire la marge de bénéfice et d'encourager l'écoulement du raisin de table.

Loi électorale

M. Métry a déposé sur le bureau du Conseil national la motion suivante: « Le Conseil fédéral est invité à proposer une révision des dispositions en vigueur sur l'élection du Conseil national en vue d'empêcher l'emploi de bulletins modifiés en masse par des tiers.»

Deux décès

La Suisse a perdu, la semaine dernière, deux hommes qui jouèrent un rôle important: M. Simon de Félice, député et professeur de Droit à l'Université de Lausanne, et M. Achille Grospierre, conseiller national socialiste, secrétaire de la fédération des horlogers.

Une manifestation à Genève

Vendredi, une manifestation originale s'est déroulée à Genève, contre les sanctions.

Une immense pancarte promenée en ville portait ces mots:

Pour la défense de la patrie: OUI.
Pour l'esclavage: NON.

Les Abyssins ont de la répugnance pour les armes modernes

La même firme française qui livre des gaz asphyxiants aux troupes de Mussolini en Afrique orientale, livre également des masques à gaz à l'Ethiopie. Mais les guerriers primitifs du négus refusent souvent d'accepter les masques à gaz. Les Ethiopiens se gênent de s'affubler de ces masques à cause de l'air comique qu'ils confèrent à ceux qui les portent. On estime qu'il n'y a pas plus de 100 à 150 hommes dans l'armée éthiopienne qui possèdent des masques.

Le commandement suprême abyssin rencontre des difficultés considérables à moderniser l'armement de ses troupes; l'une des raisons serait l'avarice des chefs de tribus, auxquels incombe cette modernisation. Il y a quelque temps, le délégué à la S. d. N., M. Tekle Hawariate, qui vient de retourner dans son pays, a prononcé un discours devant les chefs de tribus réunis. Il leur a dit: « Vous vous croyez courageux en attaquant l'ennemi avec des lances, mais vous serez massacrés comme des bêtes. Le courage ne suffit pas, vous devez sortir l'argent que vous avez enterré et nous devons acheter des armes modernes.»

CANTON DU VALAIS

L'œuvre de „Lux-Film"

Le cardinal Pacelli écrit:

« Si les catholiques, soutenus par un zèle ardent pour Dieu et pour l'Eglise, arrivent à exploiter à leur tour, un instrument d'une pareille puissance, ils auront rendu à la cause catholique un service inappréciable, et créé une forme nouvelle et splendide d'apostolat social.

Les foules pourront alors accourir à ces spectacles, merveilleuses images mouvantes et sonores leur seront présentées, qui, par toutes les avenues des yeux et des oreilles, réjouiront les âmes, enrichiront les esprits, et par de magnifiques leçons d'énergie, soutiendront les volontés.»

(Lettre à l'évêque d'Utrecht, 17 juin 1932)

...« aussi tous les catholiques du monde doivent-ils se faire un devoir de conscience de s'occuper de cette question qui devient de plus en plus importante.»

(Cardinal Pacella à l'O. C. I. C., 27 avril 1934).

Que faut-il ajouter à ces paroles si nettes? Elles tracent aux catholiques leur devoir.

Le cinéma joue un rôle immense dans l'éducation ou la déformation de notre population, cela dans le monde, en Suisse, en Valais. Le film met en cause nos convictions les plus chères, comme les doctrines les plus nécessaires, aux individus, aux familles et à la société. Il est la plus puissante machine à créer l'opinion. Il peut corrompre, il peut aussi servir la Vérité, la Vertu et le Bien.

Que feront les catholiques suisses devant ce problème?

Sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique, une société coopérative s'est fondée, inscrite au Registre du commerce, siège social à Genève, sous le nom de Lux-Film, qui a comme but, non pas de créer de nouvelles salles (elle ne se sert que des salles existantes) mais d'agir sur le film afin de mettre largement l'art du cinéma au service du bien.

Elle a son secrétariat valaisan à Sion, créé sous les auspices de l'Action catholique, avec la haute approbation et les encouragements de Son Excellence Mgr Biéler.

L'œuvre du Lux-Film sera nécessairement de longue haleine. Montée commercialement, elle ne sollicite pas votre aumône, mais elle demande à tous les catholiques qui le peuvent, de souscrire des parts sociales de 50 francs.

Aidez-nous, soutenez notre action.

Demander tous renseignements au Secrétariat valaisan Lux-Film, Sion Compte de ch. IIc 519.

Association valaisanne des chauffeurs militaires

On nous prie d'insérer:

Mercredi soir eut lieu, à Sion, la première assemblée de l'Association valaisanne des chauffeurs militaires, sous la présidence de M. Ch. Duc, de St-Maurice.

Après un exposé d'ensemble de M. Duc, sur la formation et le but de l'Association, on procéda à l'élection d'un comité.

Plusieurs propositions furent faites ensuitee, concernant les statuts de l'Association, ainsi que la création et l'organisation d'un journal mensuel valaisan des chauffeurs militaires.

L'assemblée se termina assez tard dans la soirée ,et chacun se quitta avec la promesse d'un prochain au revoir pour la constitution et la mise au point définitive de l'association.

Le comité pour 1935 a été constitué comme suit:

Président: Stalder Jean, cafetier, Sion.
Vice-président: Favre Henri, St-Martin.
Secrétaire-caissier: Dubuis Albert, Sion.
Vérificateurs: Luginbuhl Jean, Sion et Berner Hans, Brigue.

Télégrammes de félicitations

Les télégrammes de félicitations de Noël et de Nouvel-An bénéficient d'un tarif fortement réduit. Pour l'Amérique du Nord, par exemple, ils ne coûtent que 5 fr. Ces télégrammes, qui sont admis du 14 décembre 1935 sont remis à leur destination au plus tôt la la veille ou le jour même de Noël ou du Nouvel-An. Nous prions toutefois le public de les déposer dès maintenant, afin d'éviter toute affluence de trafic les jours de fêtes.

Unauguration d'une cabane de ski

La cabane de ski, aménagée au col de la Forclaz, par M. Gay-Grosier et le Ski-club de Martigny, a été baptisée hier, par M. le Rd Curé de Sembrancher, le chanoine Pelluchoud en présence d'un grand nombre de skieurs accourus de tous les endroits de la région. Au banquet, qui fut servi à l'hôtel de la Forclaz, M. l'avocat Henri Leuzinger, président de l'Association valaisanne de ski, et M. H. Charles, président du ski club de Martigny, prononcèrent des discours.

Un vol à la Foulie

La semaine dernière, un cambrioleur est entré, par effraction, dans l'Hôtel de la Foulie, appartenant à M. Rausis. La police cantonale a réussi à découvrir l'auteur. Il s'agit d'un ressortissant d'Orsières.

Un accident à Massongex

Vendredi dernier, une voiture automobile de St-Maurice heurta, sur la route de Monthey, un char de paysan, sur lequel avait pris place, une dame. Le choc fut sérieux. La dame, fut précipitée sur la chaussée et son état inspire de l'inquiétude. Les dégâts matériels sont importants.

Dans un accès de folie, un père tue son fils

Samedi, à huit heures du matin, un nommé Séverin Zimmermann, a tué, près d'Eggerberg, son fils âgé de quinze ans, au moyen d'une hache. Il tenta ensuite de se suicider en se portant des coups de rasoir, mais il ne réussit qu'à se blesser sérieusement au cou et dans l'abdomen. Son état est grave. Le meurtrier était, depuis quelques années, quelque peu déséquilibré.

Zimmermann, âgé de 60 ans, habitait en amont de Stalden, en dessus de la voie ferrée du Lœtschberg. Il avait depuis longtemps le cerveau désaxé et aurait dû être interné. Des cinq enfants qu'il a eus, quatre étaient morts ainsi que la mère. Il n'était pas de condition misérable. Samedi matin, le garçon allait partir pour l'école, quand son père ferma la porte et, dans un accès de folie, saisit une hache et en frappa la tête de son enfant, puis lui ouvrit le ventre avec un rasoir.

Son crime accompli, Zimmermann saisit le rasoir, se taillada le cou et l'abdomen.

Des voisins accoururent et trouvèrent les deux victimes de ce drame épouvantable. On annonçait, samedi soir, que le pauvre fou allait peut-être échapper à la mort.

Ce drame de la folie a vivement impressionné la population d'Eggerberg.

Le crime de la Maya

Un mystère entoure le crime de la Maya.

La police cantonale qui, dans cette affaire, fit preuve de clairvoyance et de diligenge, continue son enquête. Une troisième personne de la famille S. a été arrêtée, interrogée par le juge, puis relâchée. Alfred S., sur lequel pèsent les plus gros soupçons, est un personnage peu recommandable.

Un singulier noctambule

Par déférence pour la famille et la commune, nous n'avions pas publié la singulière équipée d'un Saviésan.

Le « Nouvelliste » l'ayant relatée, nous donnons ci-dessous, quelques précisions à ce sujet.

L. C., domicilié à Roumaz, est un bon ouvrier et un citoyen sérieux; malheureusement il est atteint de neurasthénie.

Dans ces moments de dépression, il fait honneur à la dive bouteille.

Or, dans la nuit de vendredi à samedi, le 7 décembre, il célébra Bachus plus que de coutume, si bien que, vers 4 heures du matin, l'idée lui vint de se rendre à Sion. Il ne prit pas la peine de s'habiller et, revêtu d'une petite chemise, il descendit le sentier gelé à travers les vignes. Après de nombreuses culbutes, il arriva enfin devant le couvent des Capucins. Il croisa quelques braves personnes qui se rendaient à l'office matinal. Ces dernières poussèrent, comme bien l'on pense, des cris de frayeur à la vue de ce pseudo fantôme. Le malheureux s'enfuit et arrivé devant la cathédrale, il se laissa choir sous une ampoule électrique.

C'est là que M. N., chef de la voirie, le trouva. Le thermomètre indiquait 10 degrés au dessous de zéro. Conduit, tout d'abord au domicile de M. N., il fut ensuite conduit à l'hôpital. Il avait les deux pieds gelés et de nombreuses blessures à la chute... des reins.

Mais, cependant, contrairement à ce qu'a publié le « Nouvelliste », les pieds n'ont pas été amputés.

Inauguration de l'Hôpital du district de Monthey

Samedi 14 décembre, eut lieu l'inauguration de l'Hôpital-infirmerie du district de Monthey à laquelle étaient invités les représentants du gouvernement et les autorités religieuses et civiles de district. Après la visite des bâtiments sous la conduite des docteurs Choquard, Galetti et Maistre, un banquet fut offert aux invités dans une des salles de l'hôpital. M. Marcellin Fracheboud, président du Conseil d'administration, prononça un discours excellent. Après avoir fait l'historique de l'hôpital de district créé il y a 27 ans, l'orateur montra la nécessité de son agrandissement et remercia toutes les personnes qui avaient aidé par leur appui généreux, leur travail à réaliser cette oeuvre de progrès. Il eut des mots de gratitude pour les autorités et les médecins du district et en des paroles profondes exposa le but que poursuivra cette institution confiée aux soeurs de St-Joseph d'Annecy.

Prirent ensuite la parole, M. le conseiller d'Etat Lorétan, le préfet Gex Fabry, le révérend curé de Monthey, M. l'abbé Bonvin, M. Delacoste, président de la ville, M. Marclay président, M. Comtesse, directeur de la Société des produits chimiques et le Dr Choquard. Tous les orateurs rendirent hommage de reconnaissance à la mère supérieure et aux soeurs infirmières qui sont les anges de cette maison.

L'hôpital-infirmerie de Monthey et pavillon pour tuberculeux est construit aux Marmettes. Sur son territoire se trouve le célèbre erratique de ce nom.

La construction, en partie en béton armé, fut commencée en juin 1933 et déjà en février 1935 les portes de l'hôpital s'ouvraient aux malades. Le bâtiment est divisé en deux parties: a) l'hôpital-infirmerie avec 41 lits de malades; b) le pavillon pour tuberculeux avec 21 lits.

Les invités ont été unanimes à reconnaître que l'Hôpital de Monthey était très bien compris, qu'il répondait aux exigences actuelles et félicitèrent chaudement M. l'architecte Alphonse de Kalbermtten qui en avait conçu les plans et M. Bréganti chargé de la surveillance.

Horaire de Sion et environs
à 30 cts. au bureau du journal

Tribune libre

Des histoires...

On nous prie d'insérer:

Monsieur,

Dans un des derniers numéros de novembre de ce journal, un correspondant demandait un démenti formel de la part d'un membre dirigeant des Caves coopératives, pour les graves accusations portées contre lui, par le « Peuple valaisan ».

Jusqu'à maintenant, le sociétaire du «Nouvelliste» répond, au nom de la collectivité, mais non au nom personnel de son directeur. Les accusations devenant toujours plus catégoriques de la part du «Peuple Valaisan», nous nous demandons ce que la personne visée attend pour charger les tribunaux de faire rendre gorge à ce correspondant qui se dit si bien informé.

Et les autorités responsables ne devraient-elles pas s'occuper de rassurer les vignerons sur tous ces bruits qui ne font que nuire à la bonne renommée de nos Caves. Si la personne est fautive, est-ce bien de lui continuer la confiance et la gérance du produit de tant de sueurs? Si ces accusations sont vraies, ne devrait-on pas commencer, ici en Valais, à protéger les vignerons contre la concurrence des vins étrangers.

Au cas où le correspondant du « Peuple valaisan » a des preuves de ce qu'il écrit, nous ne voudrions cependant pas croire qu'il suffirait d'être bien né pour ne courir aucun risque dans un commerce qui pourrait nous faire le plus grand tort, même en dehors du canton.

Une garantie formelle, avec preuves à l'appui, de la fausseté de ces accusations, par les organes responsables, nous tranquilliserait tous.

Un groupe de sociétaires-actionnaires.

Chronique Locale.

Les sermons du Rd curé de la ville

Dans ses sermons, le Rd curé Walther s'applique à inculquer dans le cœur de ses paroissiens, l'esprit de la morale chrétienne.

Dernièrement, il attirait leur attention sur la gravité des faux serments, cette plaie qui ronge la société actuelle et attire sur les coupables et leur descendance, la vengeance divine.

En effet, lorsque les individus se servent du nom de Dieu pour tromper la justice, transgressent la vérité, ou feignent d'ignorer des faits, ces individus seront punis eux et leurs enfants.

Hier, le chef spirituel de la paroisse fit le procès des mauvais journaux. En ce moment où des éléments subversifs tentent de renverser l'ordre existant, la presse a un rôle à jouer. Sans que les journaux deviennent des feuilles religieuses, M. le Rd curé Walther estime qu'ils doivent être placés sous l'égide divine. Les journaux soi-disant catholiques, qui ne parlent que de religion en première page et qui, plus loin, étalent les scandales et les vices, ne sont pas de bons journaux.

Pour Noël

(Comm.)La belle neige qui est tombée la semaine passée nous a subitement rappelé que Noël approche. Aussi le moment est-il venu de stationner devant les vitrines et d'y méditer... Les uns découvrent l'objet tant rêvé. Les autres cherchent celui qu'ils pourraient offrir. Pour ces derniers, je leur propose une petite vitrine, toute modeste, mais qui expose ces jours une collection d'objets en cuir tout à fait inédits. C'est Mme Diedrichs, qui, avec une minutie et un goût parfaits, les a confectionnés entièrement de sa main, particularité qui leur donne cet aspect cossu et confortable. Les sacoches, serviettes, étuis à lunettes et cigarettes, porte-feuilles, liseuses, etc., ne sont qu'un échantillon de ce que peut vous offrir l'artiste, car ses possibilités sont vastes. Selon vos goûts et vos désirs, elle peut varier, quant à la forme, la qualité et la couleur du cuir, les incrustations, etc. Que personne ne manque donc d'aller jeter un coup d'œil à la vitrine du magasin Vallotton, rue du Rhône, cela en vaut la peine. R. M.

Une sirène

Sur la proposition du conseiller municipal, M. Victor de Werra, président de la commission, chargée de la protection de la population contre les bombardements aériens, le Conseil communal a décidé, vendredi, de faire l'achat d'une sirène. Ce signal d'alarme, imposé à la ville, par les prescriptions fédérales, sera placé au pied du rocher de Valère, près de la maison de Platéa. Il servira aussi pour alarmer le service du feu en cas d'incendie ou d'inondation.

Il n'y a pas eu de messe

Le Ski club annonçait, vendredi, par la voie de la Feuille d'Avis, qu'une messe serait célébrée hier, dimanche, à 9 h., à la chapelle d'En-Haut, aux Mayens de Sion.

Confiants dans cet avis, de nombreux skieurs des deux sexes se rendirent à l'heure à la chapelle, pour assister à l'Office divin.

Après avoir attendu pendant près d'une heure, l'arrivée du prêtre, quelle ne fut pas leur surprise, quand on vint les avertir qu'il n'y avait pas de messe.

Le Ski-club sera bien avisé d'être plus prudent, à l'avenir.

J. I. C. F.

Assemblée générale, mercredi 18 courant à 8 h. 30, à l'école des filles, 4e étage.

Invitation cordiale à toutes les jeunes filles.

A Thyon, pendant les vacances de Noël

M. le Rd Abbé de Preux, vicaire de la paroisse, est une véritable âme d'apôtre. Il comprend l'âme de l'ouvrier qui peine et a droit aussi à quelques moments de détente.

Pour leur faciliter le sport du ski, si sain, il aménage la cabane de Thyon. Les jeunes jocistes pourront, grâce à lui, passer quelques jours dans l'air vivifiant de la montagne, à des prix excessivement modestes.

M. l'abbé de Preux mérite la gratitude de toute la jeunesse ouvrière.

La neige et ses distractions

La belle couche de neige qui recouvre la nature fut la joie de tout le monde sportif de la ville. A Thyon et aux Mayens de Sion, une centaine de skieuses et skieurs dessinèrent sur les champs immaculés les dessins de leurs virages audacieux et de leurs culbutes inattendues. Les routes de Vex, de Savièse et de Grimusuat firent la joie des amateurs de luge. Sur la patinoire Valéria, les patineurs étaient nombreux. Tout Sion sportif bénissait la neige du ciel.

Une exposition de peinture

Après une exposition de tableaux tels que ceux de M. Raphy Dallèves, il faut certes être armés de beaucoup de courage pour affronter certaines comparaisons qui s'imposent naturellement...

Eh bien! M. Ch. Wutrich a eu ce courage, et l'on ne peut que l'en féliciter, car les oeuvres au nombre de 50 environ, qu'il expose au Casino durant cette semaine de Noël font le plus grand honneur à un peintre fort distingué, et surtout au persévérant travailleur qui sait admirablement suivre le précieux conseil du célèbre poète: «Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage...»

Les tableaux dont il s'agit constituent un excellent plaidoyer en faveur de l'art et nous ne saurions trop demander au public de savoir encourager par sa visite un peintre ayant signé des toiles qui resteront et figureront toujours au premier rang, parmi des oeuvres dont le Valais a le droit d'être fier.

Certains paysages d'hiver de M. Wutrich, des sous-bois, des couchers de soleil, des vieux chalets, des fleurs, renferment une réelle beauté spirituelle, émanant de l'âme même et de la lumière de la montagne éternelle.

Notre artiste en est pénétré. Dans « le retour du bûcheron », le peintre a eu une heureuse touche de portraitiste.

Il faut voir ces tableaux! On sort de la salle avec un sentiment profond, exquis de cette nature dont l'artiste sent certainement la puissance, puisqu'il nous la fait si bien partager. A. Gh.

TAPISSIER-DECORATEUR
ALBERT BAGAINI
Rue de l'Hôpital - SION
offre à sa clientèle à titre gracieux pendant les Fêtes
la POSE des RIDEAUX pour tous travaux de décoration
Toujours à disposition:
FAUTEUILS ET DIVANS

SUISSE

Dimanche politique

Dans le canton de Schaffhouse, le candidat socialiste Buhrer a été élu conseiller d'Etat contre le candidat bourgeois.

Les électeurs d'Argovie ont refusé une nouvelle loi d'impôts sur les divertissements et ils ont accepté, par contre, un emprunt pour la réfection des routes.

Des irrégularités à l'arsenal de Morges

Le major Chevailler, directeur de l'arsenal de Morges, avait commis quelques irrégularités. Le conseiller d'Etat, M. Bujard le fit appeler pour lui demander des explications et mettre les choses en ordre. Déprimé, M. Chevailler se donna la mort. M. Chevailler n'était pas un inconnu pour le Valais. Il fit du service militaire dans le bat. 12. Il y a quelques années, le major Chevailler avait fait une chute et s'était grièvement blessé à la tête. Depuis lors, il avait beaucoup changé.

De gros détournements

Les cyclistes apprendront avec stupéfaction l'arrestation de leur président central, M. Fiorinetti, coupable de gros détournements.

M. Fiorinetti était venu très souvent à Sion assister à des courses cyclistes.

Au Grand Conseil genevois

Le canton de Genève suit l'exemple du canton du Valais. Le Grand Conseil a refusé le budget qui prévoyait un déficit de deux millions et l'a renvoyé au Conseil d'Etat. Tous les bourgeois votèrent pour le renvoi.

Pas de démission au Conseil fédéral

On ne peut nier que M. Pilet-Golaz ne fut déprimé par l'attitude des Chambres fédérales à son égard. Etre élu conseiller fédéral de justesse n'est pas très agréable.

Ce n'est cependant pas suffisant pour refuser une élection. M. Pilet-Golaz restera à son poste. Mais il n'est pas dit qu'il ne démissionnera pas avant la fin de la législature. Un poste d'ambassadeur à Paris lui sourirait beaucoup et il accepterait cette charge aujourd'hui plus facilement que hier.

Nos Morts

† M. Léopold Lathion

Avec M. Léopold Lathion, décédé hier, dimanche, à l'âge de 72 ans, disparaît une des figures sympathiques et populaires de la commune de Nendaz.

Cet homme de bien fut, en effet, un des pionniers du développement agricole dans la commune.

Alors que personne ne songeait à arboriser les vergers, Léopold Lathion se mit à la tête du mouvement et, grâce à son initiative, les produits excellents du coteau de Nendaz ne tardèrent pas à être connus au dehors.

A l'arboriculture, il consacra son intelligence lucide, son travail opiniâtre et les résultats obtenus le récompensèrent de ses efforts.

D'un caractère loyal et franc, aimable envers tous, il jouissait, dans la commune, d'une autorité incontestée. Il appartenait au parti radical dont il fut un des chefs. Il fut aussi un fervent chrétien, donnant à tous ses concitoyens un bel exemple de piété.

A son frère, l'ancien député, M. Antoine Lathion, à son beau-fils, M. le juge Pitteloud et à leurs familles, nous présentons nos sincères condoléances.

M. Antoine Zermatten

Hier a été enseveli à St-Martin, M. Antoine Zermatten instituteur et père de M. Zermatten professeur au collège de Sion. C'était une des personnalités du village. Toute la population de la commune accompagna au champ du repos cet homme de bien qui laisse derrière lui que de bons souvenirs.

TOUCHE-A-TOUT

DES VEINARDS

On se souvient que les journaux ont annoncé, il y a quelque temps, qu'il était tombé, sur la ville de Dinant et dans la contrée avoisinante, une pluie de sang.

L'eau de cette pluie était, en effet, de belle couleur rouge, et l'imagination populaire eut vite fait de l'assimiler à du sang.

Mais le résultat des analyses opérées sur des échantillons de cette eau de pluie, ne fut pas moins surprenant!

Ce n'était pas de sang dont le ciel avait arrosé les braves habitants de la région, mais bien de vin rouge.

Les savants ont prétendu que certains pollens arrachés aux fleurs par des tornades dans les pays tropicaux auraient été transportés dans l'espaces, auraient subi une fermentation... et auraient ainsi été transformés en vin. Ce n'était peut-être pas du vin très authentique, mais en notre temps de frelatages, de sureaux et de myrtilles... il pouvait encore passer pour honnête!

Mais là n'est pas l'affaire! Depuis lors, les habitants de Dinant qui, paraît-il, boivent volontiers leur bon verre, ont trouvé, pour leurs épouses, une excuse mirifique, lorsqu'ils rentrent chez eux un peu éméchés.

— Tu as de nouveau bu? dit madame, qui ouvre la porte .Tu sens le vin jusqu'ici.

— C'est possible, ma chérie! Car il a plu quelques gouttes et je n'avais pas de parapluie!

Il pleut souvent, à Dinant, depuis lors, et comme on ne lave pas ses habits tous les jours, l'excuse a une validité quasi permanente!!

Heureux pays que cette contrée de Dinant, où le ciel verse à la fois le poison et le remède, ou, pour parler mieux, le divin nectar qui donne l'ivresse... et la divine excuse qui nous f... la paix à la maison!!!

Ce n'est pas chez nous qu'une telle grâce arriverait. Mais, ne nous révoltons pas contre notre destinée. Les femmes d'ici nous connaissent trop... et l'excuse de la pluie ne mordrait peut-être pas!! Z.

Dernières Nouvelles

Une grande filature a flambé

Un incendie a détruit une importante filature à Tourcoing. Les dégâts se montent à 10 millions de francs. 500 ouvriers sont au chômage.

En Allemagne

Six mille pasteurs luthériens se lèvent contre les mesures d'Hitler. On s'attend à une lutte violente entre le gouvernement et les Eglises protestantes. Hitler persécute indifféremment catholiques et protestants.

Un examen prénuptial

Hitler a l'intention d'exiger de chaque fiancé, un certificat médical d'aptitude au mariage.

Annuaire officiel

et indicateur du commerce 1935-1936

M. l'ingénieur Nicolas Mengis, de Viège, vient d'éditer un annuaire officiel qui contient tous les renseignements sur l'organisation politique et judiciaire et ecclésiastique du Valais.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, M. Mengis donne toutes les adresses, par ordre professionnel.

PENDANT L'HIVER
Pensez aux petits oiseaux
Agriculteur! Attention!
A VENDRE
Nichoirs pour petits oiseaux
Chez Luc Antille, ébéniste Sion

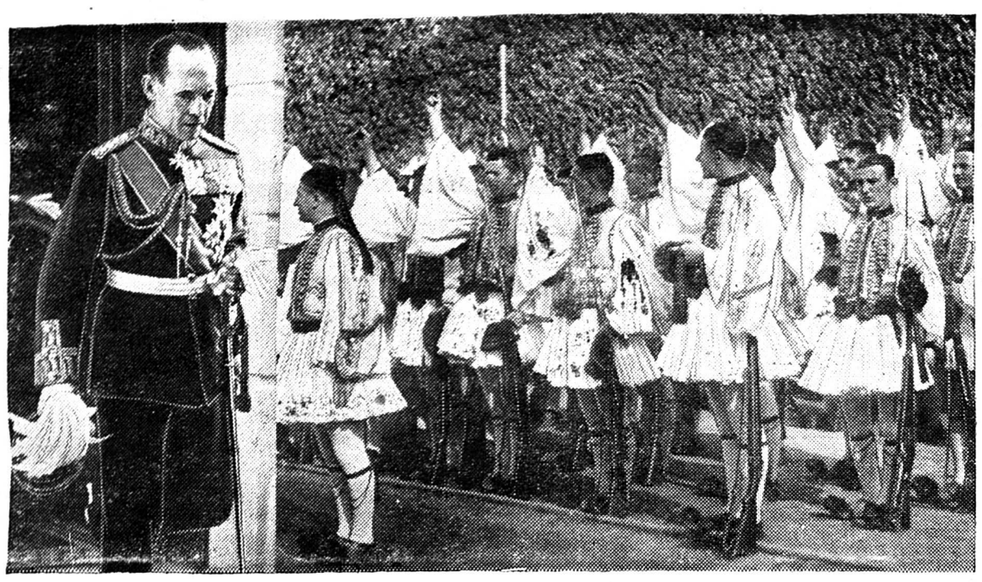

Le retour triomphal du roi Georges de Grèce dans son royaume

Notre photo représente l'arrivée du roi à Athènes acclamé par la garde royale

CINEMA

Au Cinéma Capitole

Napoléon Bonaparte

Le souffle de Victor Hugo anime cette fresque magnifique. Cette histoire de « Napoléon Bonaparte » est d'une richesse extraordinaire. Elle est d'un rythme forcené.

On est pris, par ce beau film comme par un torrent. Et l'on conserve l'impression de quelque chose dont l'ampleur est peut-être unique, et où le lyrisme et la science se sont unis avec une magnifique fécondité. Tous les artistes semblent animés par la flamme du metteur en scène.

Ce film est une reconstitution magistrale de l'épopée napoléonienne qui exalte des sentiments d'une noblesse à laquelle nul ne peut demeurer insensible.

Napoléon Bonaparte! Syllabes magiques qui éveillent aussitôt tout un monde de visions grandioses.

Et les scènes de ce film sont d'une magnifique envolée qui paraissent animées par le génie même de l'Empereur. Des épisodes historiques d'une rigoureuse exactitude sont d'un réalisme hallucinant.

Cinéma Capitole

Dès Mardi 17 Décembre

Un film grandiose, immense, magnifique

Une grande page d'histoire. Une reconstitution magistrale de l'épopée napoléonienne.

LA GRANDE ARMEE et ses vieux grognards dans des scènes d'un réalisme hallucinant.

Notre grand Concours

Notre concours obtient le plus grand succès. Comme les années précédentes, nous recevons chaque jour, des réponses qui témoignent de l'intérêt que portent nos abonnés à ce jeu.

Ce concours n'intéresse pas seulement les grands, mais les enfants aussi. Ceux qui vont à l'école, à l'esprit éveillé, auront certainement du plaisir à répondre à nos deux devinettes.

Nous ne demandons à nos abonnés aucun sacrifice. Il leur suffit, en effet, de payer leur abonnement à la « Feuille d'Avis du Valais» pour avoir le droit de participer à notre concours, sans aucun frais pour eux.

Puisque l'on doit quand même payer son abonnement, pourquoi ne pas le faire maintenant? Il n'en coûte pas davantage, et l'on a, au moins, des chances de gagner quelque chose.

Les nouveaux abonnés, comme les anciens ont droit de tenter leur chance.

Pour participer à ce concours, il s'agit simplement de nous envoyer les solutions aux deux devinettes suivantes:

1re devinette

Avec le mot « **BAZAR** », trouver le nom d'un village des environs de Sion.

2me Devinette

Avec le mot « **HERON** » (oiseau échassier à long bec), trouver le nom d'un cours d'eau du Valais.

Avec un peu de réflexion, nous pensons que tous nos abonnés pourront nous adresser des solutions exactes.

☞ **Peuvent participer à ce concours, tous les abonnés, anciens ou nouveaux à la Feuille d'Avis du Valais qui auront payé leur abonnement pour l'année 1936.**

Afin de simplifier notre besogne, nos abonnés sont priés de remplir le bulletin ci-contre et de nous l'adresser au plus vite sous enveloppe affranchie, avec la mention « Concours ».

BULLETIN A DECOUPER

Je déclare avoir payé mon abonnement au « Journal et Feuille d'Avis du du Valais pour 1936 ainsi que pour les années précédentes et avoir droit au concours.

1re solution

2me solution

Nom de l'abonné:

Prénom:

Adresse exacte:

Ecrire très lisiblement.

Voici la liste des primes:

1re prime: fr. 100.— en espèces.
2me prime: fr. 50 en espèces.
3me prime: fr. 25 en espèces.
4me prime: fr. 15 en espèces.
5me prime: fr. 10 en espèces.

Les 50 primes suivantes se composent de 50 porte-plumes réservoir de première qualité et dont le fonctionnement est garanti.

Le nombre total des primes est donc de 55.

Ce concours est interdit à la Rédaction, à l'Administration et à tout le personnel de la Feuille d'Avis.

Ne perdez pas cette occasion de gagner un prix intéressant tout en vous amusant. Vous avez tout à gagner, rien à perdre.

Quelqu'un gagnera le premier prix. Pourquoi ne serait-ce pas vous?

✝

Les familles Pitteloud, Glassey, Lathion, Délèze, ainsi que les autres familles parentes, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Léopold LATHION

pieusement décédé, dans sa 72e année, à Nendaz, le 15 décembre 1935.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz, mardi, le 17 décembre, à 10 heures.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE personne de confiance, sachant traire, pour la campagne.
S'adresser au bureau du journal.

On serait acheteur de belles raves blanches, de montagne.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE un fourneau à gaz de pétrole 2 trous, un gramophone 38 disques, le tout en parfait état, bas prix.
S'adresser au bureau du journal.

Bonne famille accepterait **pensionnaire.**
S'adresser au bureau du journal.

ON PRENDRAIT une vache à lait en hivernage. Bons soins assurés.
S'adresser au bureau du journal.

Pourquoi n'êtes-vous pas encore Sans-filiste ?

APRÈS CHAQUE MALADIE OU DÉCÈS:
UNE DÉSINFECTION A L'„AGA" S'IMPOSE
Demandez prospectus à SERVICE „AGA", SION

FOURRURES

Notre grande vente de décembre

Plus de 325 manteaux 3/4 et paletos réservés pour cette vente sensationnelle

Rien que des articles en vogue et de qualité vendus à des prix réellement avantageux dont voici un aperçu:

MANTEAUX LONGS:
Astrakans véritables dep. **Fr. 375.—**
Rats musqués, qualité sup. » » **300.—**
Petits gris de Sibérie, véritables, élégants et douillets » » **375.—**
Poulains » » **190.—**
Chats russes, genettes, article chaud et solide » » **170.—**
MANTEAUX 3/4:
Pitschanikis- kolinskys et vison, article solide » » **175.—**
Agneau rasé, très chics » » **155.—**
Chats russes » » **160.—**
Hamster-vison » » **145.—**
Enorme choix de paletots » » **55.—**
Superbes chancelières » » **12.—**

Belle collection de **colets, cravates, tours de cou** et **renards.**

Gros arrivage de superbes **renards argentés du Canada** que nous mettons en vente à des prix très intéressants.

20 % DE RABAIS
jusqu'au 20 décembre sur toutes les garnitures en stock

RENARDS ARGENTÉS VÉRITABLES depuis Fr. 125.--

Benjamin FOURRURES

13, Rue Haldimand, LAUSANNE

Instruments de Musique

VIOLONS, MANDOLINES, GUITARES
Violoncelles, ACCORDEONS, tambours
INSTRUMENTS de CUIVRE, Clarinettes
Jazzbands

H. Hallenbarter, Sion

Demandez le « **Journal et Feuille d'Avis du Valais** »

LISEUSES, SACOCHES, SERVIETTES, PORTEFEUILLES
ÉLÉGANTS
ORIGINAUX
SOLIDES
Entièrement exécutés à la main
Exposition et vente: **Vallotton-Cuirs — Rue du Rhône**

Buffet C.F.F. - Sion

Tous les jours:

Petites spécialités garnies

à Fr. 2.—
Attriaux,
Chipolata,
Boudins noirs,
Rognons et foie de veau sauté aux champignons,
Cervelles sur croutons,
Langue et jambon, sauce Madère,
Croûtes aux champignons.

✶

à Fr. 2.50
Filet grillé,
Entrecôtes Maître d'Hôtel,
Côtelettes de chevreuil,
Côtelettes de veau,
Côtelettes de porc
Côtelettes d'agneau,
Poulet garni,
Escaloppe viennoise.

✶

Toutes les spécialités au fromage et aux œufs.

✶

Seulement les meilleurs vins.
Salle pour dîners intimes.

Téléphone No 59. ***Famille Crettaz***

ENTREPRISE DE GYPSERIE ET PEINTURES — Bureau et Atelier: Avenue Pratifori

ALBERT ANTONIOLI
Entrepreneur - Tél. No 4.89

PAPIERS PEINTS — Exécution rapide et soignée
RÉPARATIONS — Devis sur demande

Quand tout le monde se plaint

On est surpris de voir tout ce monde qui va chez Philibert, au magasin ou à la foire. Mais, lorsque l'on réfléchit un peu, on comprend. Philibert a mis simplement un cran d'arrêt aux bénéfices.

Ses sous-vêtements chauds **depuis 2 fr. la pièce, y** compris les Eskimaux, c'est bien un effort et un sérieux encore, sa vente de chocolat à **fr. 1.90** le kilo, c'est formidable, et tout le reste à l'avenant.

Sur tous les articles, sauf le chocolat, son cadeau de Nouvel-An si apprécié, **10 %, soit 2 tickets par** franc, ne croyez-vous pas que cela fait plaisir? Moi, j'en suis sûr.

Bon et pas cher au

Magasin PHILIBERT, GRAND-PONT, SION

Vient de paraître

L'annuaire Officiel
Indicateur du Commerce

Comprenant: L'annuaire Officiel, les adresses du canton par ordre professionel et les raisons sociales inscrites au Registre du Commerce. Une carte du Valais. Prix fr. 3.—.

Editeur: **Imprimerie Mengis, Viège.**

Ski-Club Mt-Noble, Nax

19 au 22 Décembre 1935

Cours de Slalom

réservé aux Membres de l'A.V.C.S.

Instructeur: **JULEN GUSTAVE**

Les joyaux de l'art du chocolatier dans de magnifiques écrins.

Heureuse Année 1936!

Les Annonces-Suisses, S. A., Sion sont priées d'insérer les « Souhaits de bonne année » dans le **Journal et Feuille d'Avis du Valais, à Sion.**

Prix d'une case fr. 4.—.

texte à indiquer dans la case

....., *le* .....

Signature: .....

Coupon à découper et à envoyer aux **Annonces-Suisses, S.-A. Sion.**

Robes, manteaux, costumes pour dames et enfants.
Costumes de skis et vêtements pour garçonnets.
Transformations — Prix très modérés
Se recommande:

Jenny Légeret, couturière
fait des journées. Maison Meytain, 4e étage, Sion.

BAS BAS
Un cadeau toujours apprécié
Magasin spécial de Bas
Mme LORÉTAN, SION
GRAND-PONT
Carcasses et confection d'abat-jour

DÈS VENDREDI:
Place du Baromètre
Arbres de Noël
DEPUIS 1 MÈTRE A 5 MÈTRES
Eckert, Sion

A LOUER
GARAGE BOX CHAUFFÉ
Av. de la Gare
S'adresser M. Gay, Sion.

Apprenti
de bureau, âgé de 16 à 17 ans, est demandé par maison de la place de Sion. Entrée de suite. Offres par écrit avec certificats sous chiffres P. 5148 S. Publicitas, Sion.

BLOCS
format pratique
15 et 20 cts
le bloc
En vente au bureau du journal

MARIAGE
Ouvrier ayant une bonne fession, désire faire la connaissance d'une jeune demoiselle aimable ayant 22 à 28 ans, si possible avec quelques épargnes, en vue de mariage. Désire offres sérieuses et sincères, avec photo. S'adr. sous chiffre **AS 340 L, à Annonces Suisses, S.A. Lausanne.**

Commandez d'avance
Dinde - Poulet - Faisan
Canard - Chevreuil
Baisse sur
Fondants
Chocolats
et Biscuits
Petits fours frais
30 mandarines: **fr. 1.-**
Conserves fines
et conserves à prix réduits
L. de Sépibus, Sion

UN PHILIPS NE SE DÉMODE PAS

Car les postes de la nouvelle gamme sont pourvus du fameux cadran interchangeable qui reste toujours à la page, quelles que soient les modifications apportées aux longueurs d'ondes des émetteurs... Un avantage entre nombre d'autres que vous apportent les nouveaux

PHILIPS
EN VENTE CHEZ
R. NICOLAS, Electricité, SION

Pour maman, 1 boîte de macédoine de fruits, 1 paquet de café Uségo des fêtes; pour papa, 1 bouteille de vin, des cigares; pour la sœur, du chocolat; pour le frère, 1 boîte de sardines, 1 boîte de thon.

Uségo = bonne marchandise bon marché

Jeune Repasseuse
cherche journées.
Anna Légeret, maison Meytain, Sion

A enlever de suite
huit poules d'une année et demie et un lit à une place avec sommier et matelas.
S'adr.: bureau du journal.

A vendre
un beau traîneau neuf, à cheval; cédé à très bas prix.
E. WUTHRICH, Sellier.

Baisse de prix

Bouilli le ½ kg. fr.	0.40
Rôti	0.80
Viande fumée	0.90
Saucisses et Saucissons	0.80
Salamis	1.40

Viande pr charc. du part.
BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE, LAUSANNE
Louve 7 **H. Verrey**

Une longue erreur

Le rhumatisant est d'ordinaire la victime d'un régime malencontreux, non seulement pendant sa propre existence, mais même dans ses antécédents; une longue erreur crée le tempérament arthritique, terrain favorable aux rhumatismes et à tout un cortège de douleurs.

Il faut donc opposer un sérieux traitement qui puisse être « suivi » sans accoutumance ni inconvénients. Tel est le cas de la Tisane des Chartreux de Durbon, à base de plantes alpestres, son action, douce mais sûre élimine peu à peu les déchets, les cristaux d'acide urique, les toxines. Elle parvient à modifier le fond organique et amène la guérison. En vente toutes pharmacies, au prix de fr. 4.50 le flacon. Renseignements et attestations Laboratoires J. Berthier à Grenoble.

Dépositaire exclusif pr la Suisse: UNION ROMANDE et AMANN S. A. Lausanne.

Encore une fois **Attention!** Pour vos boucheries particulières, la **Boucherie chevaline, 5, rue du Rhône à Sion. Tél. 6.09** vous expédie par retour du courrier, 1/2 port payé:

Viande hachée sans nerf et sans graisse kg. fr.	1.—
Viande désossée pr. charcuterie à	1.30
Morceaux choisis pr salaison à	1.60
Boyaux courbes choisis à le m.	0.10

Demandeez la recette gratuite pour la fabrication du salami.

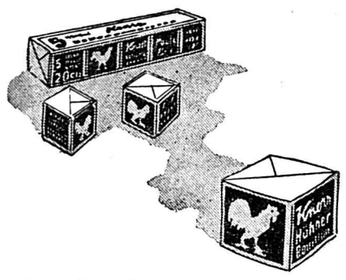

Je suis petit, mais que m'importe.

Ça, c'est la chanson... — Le cube Knorr lui, sous un volume minimum, rend au maximum. Grâce à lui, vous faites en un clin d'œil une assiette de délicieux bouillon-poule. — Le paquet de 5 cubes, coûtant 20 cts. seulement, suffit pour 5 assiettes. En ajoutant un peu de petites pâtes (vermicelles ou étoiles), ou des restes de pain, vous obtiendrez un consommé exquis.

Bouillon Knorr **Poule**

A LOUER
pour la saison d'hiver, aux Mayens de Sion
un chalet
3 chambres, cuisine, électricité.
S'adr.: bureau du journal.

On ne conçoit plus aujourd'hui la concurrence sans la publicité.

N'employez contre le
GOITRE
gros cou, glandes que notre friction antigoîtreuse «**Strumasan**». Le succès est prouvé par de nombreuses attestations reçues. Prix: le flacon fr. 5.—, le demi-flacon fr. 3.—.
Expédition discrète par la
Pharmacie du Jura
BIENNE

PÉNIBLEMENT...

VOUS CHERCHEZ UNE POSITION, NE FEMME, NE AUTO, N GITE... N JARDINIER, NE ÉLECTION?

L'HERMÈS 2000
EST LA PLUS VITE!
HERMÈS

SEULE MACHINE A ÉCRIRE SUISSE DÈS Fr. 160.-

LA CAMPICHE
2. St PIERRE · LAUSANNE ·

Demandez toujours et partout le «Journal et Feuille d'Avis du Valais»

A louer
rue de Conthey un petit **appartement** d'une grande chambre et cuisine.
S'adr.: bureau du journal.

FAITES des ECONOMIES
avec des débris de papier, vous pouvez faire des boulets pour le chauffage. Une grande quantité à enlever tout de suite à l'Imprimerie du Journal.

Pour Noël!
PEINTURE
LIQUIDATION de toiles de Cabrin
S'adresser chez Mme Léon de Courten, aux Mayennets

Favorisez les maisons qui insèrent dans notre organe

Noël approche à grands pas

Hâtez-vous de faire vos achats

Magasin Varone-Frasserens
GRAND-PONT
10 % **d'escompte** sur tous les **articles** jusqu'à fin décembre
Chapeaux dame soldés à **5 et 3 francs**
Toujours grand choix de laine

Joindre l'utile à l'agréable
Rien ne vaut un cycle de la maison
Ferrero
Place du Midi. **Sion**

Toujours viande 1er choix
Charcuterie fine
Salaison
Spécialités
Saucissons et saucisses aux choux
BOUCHERIE
von Gunten Sauthier

Sportifs
Voici le froid!
Commandez votre pullover; vos gants et chaussettes à la
TRICOTEUSE
M. M. Müller
Rue de Savièse SION
Prix très modérés

A l'Epicerie du Midi
Vous trouverez un grand choix en
chocolats et articles pour Noël
Se recommande:
B. Rossier

Pour les prochaines fêtes faites vos achats à la Maison
Boillat

Rue du Rhône
Sion
Magasin le mieux assorti en
Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie
Prix très modérés

Annette-Modes
Maison Iten,
Place des Remparts
Solde
tous nos chapeaux à bas prix

Boulangerie Jacquier
Rue du Rhône
Pour les fêtes de Noël
Torches et gâteaux
Se recommande:

Pendant les fêtes
pour une **bonne torche** au beurre **adressez-vous** chez
ELSIG
Adressez à temps vos commandes
Bonbonnières, bâtonnets, biscuits, etc.
Service à domicile
Téléphone No 253

Pour les fêtes, vous trouverez des cadeaux utiles chez:
Mlle Iten, Rue des Remparts, Sion
(à côté de l'Hôtel du Cerf
En magasin: **Tissus en tous genres, lingerie, broderie, sous-vêtements** chauds et de qualité, **mouchoirs, nappes, serviettes,** en fil, mi-fil et coton, **bas de soie,** pure laine, et laine et soie.
Dès ce jour au 25 décembre Escompte spécial sur tout achat au comptant.

Au Tom Pouce
J. DELGRANDE
Sion
Grand choix de parapluies
Vêtements cuir Chapeaux
Casquettes Cravattes Gants
— ARTICLES DE VOYAGES —

Maison

Sion

La plus ancienne du canton
La montre de votre rêve
"Omega" et "Alpina-Gruen"
L'argenterie que vous convoitez
"Jezler" massif
Les cristaux qui embelliront votre intérieur

Feuilleton du *Journal et Feuille d'Avis du Valais* No 38

MAGALI

PAR

M. DELLY

— Evidemment, ce parti me paraît tout à fait supérieur... Il est certain que vous devez avoir hâte d'être indépendante... bien que, j'ose l'espérer, notre hospitalité ne vous ait jamais semblé par trop lourde, malgré les petites méchancetés d'Ophelia... et ma conduite passée envers vous ? acheva-t-il d'une voix un peu étouffée.

Magali hésita une seconde... puis elle répondit résolument :

— Je dois l'avouer à votre Grâce, j'ai eu à ce sujet de fréquentes révoltes. Mon orgueil s'est cabré maintes fois devant ces bienfaits que je ne pouvais refuser... J'ai même eu des velléités de fuite, et la pauvre demoiselle Amélie a eu fort à faire avec moi. Mais j'ai compris ensuite, sous l'influence de la réligion, combien cette fierté, ainsi exagérée, était coupable, combien aussi, je devais de reconnaissance à ceux qui avaient recueilli si généreusement les pauvres orphelins inconnus que nous étions, Freddy et moi... et ce sera vraiment de tout mon âme que je remercierai nos bienfaiteurs le jour où nous serons sur la voie du succès, dit-elle avec une émotion qu'elle avait peine à maîtriser.

— Vous leur avez rendu centuple le peu qu'ils ont pu faire pour vous... Ne parlez jamais de reconnaissance... à moi, du moins, fit-il avec une sorte d'impatience.

Ils arrivaient près de Mme de Sollefeuille. Le duc lui présenta Magali qu'elle accueillit avec une extrême amabilité, et s'éloigna aussitôt.

Au passage, son cousin Ferdinand l'arrêta.

— Quelle mine sérieuse vous promenez aujourd'hui à travers vos salons, mon cher ! Avez-vous, comme moi, subi un échec complet dans une demande en mariage ?

— Ne dites pas de sottises, Ferdinand, répliqua lord Gérald d'un ton sec. Vous en avez déjà fait une si, comme je le crois, c'est à miss Daultey que vous avez offert de devenir comtesse de Völberg.

— Précisément... Où trouvez-vous que ce soit une sottise ? dit Ferdinand vexé. C'est votre orgueil qui se révolte à la pensée d'une mésalliance de ma part, mais moi, je ne suis pas si absolu sur ce chapitre, et, ma foi, ce n'est pas une pareille question qui m'aurait arrêté pour conquérir cette perfection... si elle avait voulu, hélas !

— Et si votre père avait donné son consentement... ce qui ne serait jamais produit.

— Eh bien ! je m'en serais passé ! dit Ferdinand avec un geste provocant.

— Vous, peut-être, mais elle, jamais.

— C'est bien possible, car elle a des principes très absolus... Enfin, il est inutile de discuter, puisqu'elle a refusé, sans une hésitation... Elle aurait fait cependant une délicieuse comtesse ! soupira-t-il. Gérald, elle m'aurait certainement rendu plus sérieux.

— Elle en aurait été capable !... Allons, mon pauvre Ferdinand, ne faites pas cette mine désolée, dit le duc en frappant amicalement sur l'épaule de son cousin. Vous vous consolerez vite, mon très cher, vous oublierez cette petite déception.

— Petite ?... Je ne la considère pas ainsi, moi, dit Ferdinand avec une impatience un peu irritée. Vous avez un cœur si pondéré, si cuirassé, Gérald, que vous ne pouvez guère comprendre, il me semble, une souffrance de ce genre.

Une sorte de sourire amer entr'ouvrit les lèvres de lord Gérald.

— Vous avez raison, Ferdinand, nous n'éprouvons pas des impressions semblables... mais faites-moi l'honneur de croire que je n'ai pas un cœur de glace et que je sais sentir et souffrir, peut-être pas de la même manière que vous... mais la mienne n'est pas la moins pénible, acheva-t-il à part lui.

CHAPITRE XV

Le lendemain de cette soirée, Magali dut revêtir encore son costume d'Arlésienne, Mme. de Sollefeuille lui avait demandé la faveur de faire son portrait, et la jeune fille s'était prêtée complaisamment à cette petite corvée, qui, d'ailleurs, se trouverait très atténuée par la bonne grâce de la jeune femme.

Elle descendit pour gagner le salon où devait avoir lieu la séance. Mais à l'entrée du hall elle s'arrêta, un peu indécise... Un groupe se tenait là, composé de lady Isabel, du duc de Staldiff et de plusieurs autres jeunes gens, parmi lesquels se trouvait Freddy. Tous étaient en costume de cheval et revenaient évidemment d'une promenade.

— Ah ! voilà Mireille ! dit en français Maximilien de Völberg.

Les autres tournèrent la tête de ce côté, lady Isabel s'écria joyeusement :

— Déjà prête, Magali ! Toujours exacte !... Il faudra attendre un peu, Mme. de Sollefeuille n'est pas encore rentrée... Mais avancez donc, on dirait que vous avez envie de rester à la porte ! Venez nous montrer encore votre si joli costume. Il était peut-être le plus simple de tous, et cependant il a eu un succès !... N'est-il pas vrai, mylords ?

Une approbation unanime lui répondit, et Magali, respectueusement saluée, dut entendre encore des compliments, fort sincères, mais qui lui causaient beaucoup plus d'ennui que de plaisir.

Seul, lord Gérald se tenait à l'écart. Il causait avec Freddy et avait paru s'apercevoir de la présence de Magali tout juste autant que l'eexigeait la stricte politesse.

— Isabel, allez donc retirer votre amazone. Mme. de Sollefeuille va rentrer et vous ne serez pas prête pour la séance de peinture, dit-il tout à coup en se tournant vers sa sœur qui causait gaiement, sans s'apercevoir que Magali, visiblement fatiguée, répondait sans entrain et souriait avec effort.

(à suivre)

Abonnez-vous au
Journal et Feuille d'Avis du Valais